

EDUCATEUR EN ECOLE DE VOLLEY-BALL

PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

Durée : 2 fois 24h

La formation se décompose en deux parties distinctes : **EEVB 1 et EEVB2.**

Le niveau EEVB 1 → "Premier pas dans l'école de volley-ball", donne les bases à tout candidat qui veut s'investir dans une école de volley-ball sous la responsabilité d'un EEVB 2.

Le niveau EEVB 2 → "Vers l'éducateur confirmé", propose un perfectionnement à ceux qui veulent diriger et développer une école de volley-ball ou de beach volley.

La validation EEVB 1 et EEVB 2 donne le diplôme d'Educateur en Ecole de Volley-Ball.

Objectifs de la formation :

Dirigé vers les plus jeunes (public des écoles de sport, ou activités scolaires et périscolaires), L'éducateur en école de volley-ball doit donner, au sens propre du terme animation, de la vie à des groupes constitués autour d'une initiation et d'une 1^{ère} approche du volley-ball.

Il organisera l'accueil et la fidélisation du public dans l'association.

Il devra savoir favoriser l'accès à l'entraînement pour les équipes de jeunes et la participation à une compétition de débutants.

Public concerné :

Personnes qui se destinent à intervenir dans une école de Volley-Ball puis à la diriger.

Compétences majeures développées :

- Acquérir les compétences nécessaires à l'accueil et la prise en charge et la fidélisation. d'un public d'enfant (*moins de 13 ans*) dans un environnement sécurisé et sécurisant.
- Favoriser le développement moteur et social du public.
- Adapter sa pédagogie au public concerné.
- Rendre l'enfant acteur d'un projet sportif collectif agréable et convivial.
- Promouvoir et développer la structure.

Conditions à remplir

Avoir 16 ans – être licencié volley-ball pour la saison en cours.

Durée

EEVB 1 → 4 jours ou 24 heures.

EEVB 2 → 4 jours ou 24 heures.

Evaluation de la formation :

- Questions de reformulation visant à rendre compte d'une bonne assimilation des contenus, connaissances et savoir-faire traités durant la formation
- Qualité de présence durant la totalité de la formation avec notamment une prise en compte de ses prestations en situation de responsabilité pédagogique

Certification

Intervenir sur une école de volley sur la saison en cours.

Certification par une visite du formateur.

Participation à 3 actions départementales ou régionales avec une Ecole de Volley (*dont une organisation de plateau*).

Validité du diplôme

Tous les 4 ans, revalidation par la participation à une journée ou un séminaire de formation continue organisé par la commission régionale technique.

Evolutions possibles

Educateur en école de Volley-Ball 2^{ème} degré, ou Brevet Professionnel JEPS Sport Collectif, Brevet d'entraîneur fédéral 5^{ème} degré (BEF5).

Responsable du dossier d'inscription

Ligue ou Comité Départemental.

Coordonnateur

CTS Formateur de la zone technique.

Responsable Régional de formation : ATR, ADR, ATD, ADD ou CTS.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier régional de formation.

Nombre de stagiaires

Maximum 20 personnes.

Frais pédagogiques de formation

A la discrétion de l'organisateur, incluant la fourniture de publications fédérales à la clôture de la formation.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (*AGEFOS ou autres...*).

Date limite d'inscription

15 jours avant la première journée.

EDUCATEUR EN ECOLE DE VOLLEY-BALL

DETAILS ET CONTENUS DE FORMATIONS

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

Durée: 2 fois 24h

Durée

EEVB 1 → 4 jours ou 24 heures.

EEVB 2 → 4 jours ou 24 heures.

Qualification du formateur :

CTS formateur ou cadre DEJEPS, agréé par le CTS formateur de la zone technique, membre de l'équipe technique régionale, avec au minimum 3 ans d'expérience en école de volley-ball.

A l'issue de cette formation, les participants doivent être capables de :

- Favoriser un développement moteur harmonieux de l'enfant.
- Organiser une mise en activité de tous et pour tous.
- Construire les fondamentaux techniques et tactiques de la pratique.
- Organiser et gérer un plateau sportif (*arbitrage, règles du jeu salle et beach*).
- Accueillir dans un club, présenter la structure, fidéliser des publics enfants et adultes (parents).
- Communiquer avec le public, faire connaître leur activité
- Encadrer des groupes d'enfants.
- Concevoir et évaluer une séance d'initiation ou de perfectionnement.
- Connaître la réglementation.
- Sécuriser l'environnement de la pratique.

CONTENUS (MODULES) DE FORMATION

EEVB 1 : Premier pas dans l'école de volley-ball **(Volume horaire : 24 heures)**

Module 1 → EEVB1 :

Connaissances relatives à l'accueil dans le club et la communication

1. Maîtriser les principes de base de l'accueil, de la communication.
2. Adapter l'accueil aux aspirations des différents publics.
3. Présenter les caractéristiques de l'activité et l'environnement du volley-ball.
4. Conseiller et orienter les nouveaux pratiquants.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, vidéos.

Module 2 → EEVB1 :

Connaissances relatives à la préparation et la réalisation de séances avec des enfants

1. Prendre en compte les caractéristiques des publics.
2. Connaître les fondamentaux de l'apprentissage moteur.

3. Transmettre aux enfants les techniques et les savoirs faire fondamentaux du Volley-Ball.
4. Transmettre aux enfants les fondamentaux tactiques du Volley-Ball.
5. Encadrer un groupe dans le cadre d'une situation pédagogique.
6. Distinguer et comprendre les formes de jeu et les faire évoluer.

Méthodologie : cours théoriques, séances pratiques en gymnase.

Module 3 → EEVB1 :

Connaissances relatives à l'organisation de plateaux sportifs

1. Connaître les logiques de jeu en volley-ball et en beach volley.
2. Diriger le jeu : fondamentaux du managérat.
3. Inciter les enfants à l'arbitrage.
4. Formules sportives, outils, organisation (mise en place, transmission des résultats, récompenses, convivialité)

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, séances pratiques en gymnase, recherche de documents, vidéos.

EEVB 2 : Vers l'éducateur confirmé **(Volume horaire : 24 heures)**

Module 1 → EEVB2 :

Connaissances relatives à l'accueil dans le club, la communication, la fidélisation des publics

- Adapter ses connaissances de l'activité au service du public.
- Participer à l'instauration d'une ambiance conviviale au sein de la structure.
- Rendre l'activité attractive.
- Utiliser les moyens de communication adaptés aux situations (internet, vidéo....).
- Organiser une compétition sur un plateau sportif.

Méthodologie : cours théorique, TP en petits groupes, travail en gymnase.

Module 2 → EEVB2 :

Connaissances relatives à la l'organisation, la réalisation et l'évaluation de séances avec des enfants

- Définir des objectifs éducatifs.
- Adapter la pédagogie aux différents pratiquants.
- Préparer un projet d'action ainsi que son évaluation.
- Adapter les situations au niveau des pratiquants.
- Situer les niveaux atteints à l'issue de la séance par rapport au projet pédagogique préétabli.
- Ajuster le projet pédagogique en fonction des progressions constatées à l'issue des séances.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, séances pratiques en gymnase, vidéos.

Module 3 → EEVB2 :
Sécuriser l'environnement de la pratique

- Connaître la réglementation institutionnelle et les textes relatifs à la protection de l'enfant.
- Connaître les règles de base de la sécurité.
- Savoir adapter le matériel aux jeunes enfants.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, séances pratiques en gymnase.

Module 4 → EEVB2 :
Promouvoir la structure

- Identifier les divers milieux d'interventions possibles.
- Mettre en place un projet d'enseignement du volley-ball en milieu scolaire.
- Gérer, organiser des pratiques en liaison avec les écoles primaires (USEP), les collèges (UNSS) et les Centres de loisir sans hébergement.
- Construire un projet de volley-ball dans des zones particulières (Quartiers sensibles, zones rurales peu peuplées ..).
- Participer au fonctionnement et à l'administration de la structure.
- S'intégrer et/ou diriger une équipe de travail sur le terrain.
- Promouvoir la formation des jeunes arbitres.

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes.

Evaluation de la formation :

- Questions de reformulation visant à rendre compte d'une bonne assimilation des contenus, connaissances et savoir-faire traités durant la formation
- Qualité de présence durant la totalité de la formation avec notamment une prise en compte de ses prestations en situation de responsabilité pédagogique

Certification :

Intervenir sur une école de volley sur la saison en cours.

Certification par une visite du formateur.

Participation à 3 actions départementales ou régionales avec une Ecole de Volley (dont une organisation de plateau).